

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



Etablissement : Eglise Saint Martin

N° d'établissement : 37

Adresse : rue de l'Eglise 95160 Montmorency

Catégorie : 3 Type : V

Date de mise à jour : 16/10/2019

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

Oui

Non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

Oui

Non

Sans objet





Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est formé
- Le personnel sera formé
- Sans Objet



Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé Oui Non
- Le personnel connaît le matériel Oui Non



Consultation du registre public d'accessibilité :

- A L'accueil
- Sur le site internet



Services / équipements présents dans l'établissement :

Stationnement adapté

Présences de deux places de stationnement adaptés à proximité immédiate. Ces dernières sont praticables malgré quelques défauts de signalisation.

Accès au bâtiment

L'accès au bâtiment se via deux marches paliées par une rampe et un SAS équipé de portes à deux vantaux.

Nef

Circulation aisée

Choeur

Présence de marches

Portail cérémoniel

Accès se faisant via un escalier.

Visite du Clocher

Accès se faisant via un escalier étroit en colimaçon

Certaines prestations ne sont pas accessibles

1. Accès au bâtiment



La rampe d'accès est trop pentue. Les portes du SAS sont lourdes, peu préhensibles et leurs largeurs de passage utile n'est que de 0,72m.



Ce service sera accessible le : projet de restructuration à définir



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

2. Chœur



L'accès au chœur présente des marches et des rétrécissements inférieurs à 0,80m.



Ce service sera accessible le : projet de restructuration à définir



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande

3. Portail cérémoniel



Présence d'un escalier



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande

4. Visite du clocher



L'accès au clocher ne peut se faire que via une porte étroite et un escalier en colimaçon également étroit et non sécurisé.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande

Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

Type d'équipement	Date d'intervention	Description

Formation du personnel

Dates	Nom de la formation	Nom des Participants

Les pièces administratives

- Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux
- Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement
- Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité
- Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité
- Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
- ERP de 1^{ère} à 4^e catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs